

LES PRÉJUGÉS À L'ENCONTRE DU BOIS

La plupart des Mexicains estiment que le bois est un matériau de construction de qualité inférieure, susceptible de prendre feu, de souffrir des tremblements de terre, des termites et de la pourriture. Cette image commence à changer, en particulier chez les acheteurs les plus sophistiqués.

Les traditions mexicaines en matière de construction s'expliquent par les origines espagnoles et autochtones des habitants. Les temples étaient autrefois construits en pierres, et les églises ont été bâties avec les pierres des temples détruits. Dans une société exposée à des combats continuels, les maisons en pierres ou en ciment offraient une protection contre le feu et la violence. De plus, on voyait en elles des actifs permanents qu'on pouvait laisser en héritage aux générations à venir.

Les Mexicains continuent à estimer que les maisons en maçonnerie sont sûres et prestigieuses et ils ont un préjugé défavorable en ce qui concerne l'utilisation du bois à des fins structurelles. Pour eux, il s'agit d'un matériau exposé à une vaste gamme de risques dont le feu, les termites, les tornades, la pourriture et les tremblements de terre. La plupart des Mexicains ignorent les progrès réalisés dans les méthodes de préparation des matériaux et de construction qui peuvent en réalité éliminer ces problèmes éventuels.

Certaines de ces attitudes sont strictement culturelles. Comme l'a signalé un observateur : « une maison doit avoir l'air d'une maison, elle doit être solide et avoir l'air solide ». Un autre élément est que les Mexicains préfèrent des maisons qui nécessitent peu d'entretien. Il ne faudrait pas non plus négliger le fait qu'un grand nombre de maisons sont construites par leur propriétaire. De façon traditionnelle, celles-ci sont construites lentement et les propriétaires laissent le ciment et la brique à l'air libre pendant que leur projet progresse, parfois pendant plusieurs années.

Ces freins à l'utilisation du bois dans la construction sont encore renforcés par les politiques des banques et des compagnies d'assurance. Les banques imposent que la durée de vie prévue de la maison dépasse d'au moins 50 pour 100 la durée du prêt. Nombre de ces institutions estiment que les constructions en bois ne dureront pas les 45 ans que cela suppose. Cela s'applique tout particulièrement aux acheteurs à faible revenu, qu'on estime incapables d'entretenir correctement une maison en bois. Les codes traditionnels de la construction perpétuent la croyance voulant que les maisons en bois soient exposées au feu et aux tremblements de terre. Il est donc très difficile pour les constructions en bois d'accéder aux projets de construction pour les personnes à faible revenu parrainés par le gouvernement.

Les entreprises mexicaines de construction connaissent les caractéristiques réelles des maisons à charpente en bois et se sont efforcées d'éduquer les consommateurs. Le *Consejo Nacional de la Madera en la Construcción*, Conseil national pour la construction en bois, a collaboré avec le gouvernement mexicain pour promouvoir les charpentes en bois. Cet organisme a publié un manuel et mis en place des programmes de formation pour combler la pénurie de charpentiers compétents au Mexique. Plusieurs universités du pays offrent des cours sur les charpentes de bois dans leur faculté d'ingénierie.